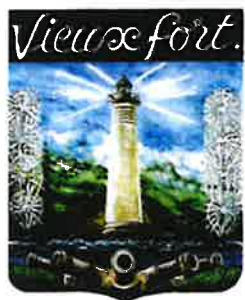


NOTE D'INFORMATION



Le 28 juillet 2026 à VIEUX-FORT

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE MAIRIE DE VIEUX-FORT

Avis aux administrés,

PRET DU MATÉRIEL COMMUNAL

Le Maire de la commune de Vieux-Fort, Monsieur Rolland PLANTIER, informe l'ensemble des administrés qu'à compter de ce jour, le mardi 28 juillet 2026, aucun matériel (chapiteaux, chaises, tables et autres) ne sera mis à disposition pour usage hors du territoire communal.

Cette décision vise à garantir la bonne gestion, la disponibilité et la préservation du matériel communal pour les besoins exclusifs du service public.

Nous vous remercions de votre compréhension.

LE MAIRE,



Rolland PLANTIER